

Le contrôle des adventices en maraîchage biologique



Lors de la reconversion bio, le renoncement aux herbicides est certainement la mesure la plus contraignante pour le maraîcher. Avec l'interdiction des herbicides, il perd cet ultime moyen de sauver les cultures, même en cas d'envahissement par les adventices.

Ainsi, le contrôle des adventices occupe

une place centrale dans l'organisation des travaux. Des mesures préventives permettent de limiter les effets négatifs des adventices et les coûts. Le moment où ces mesures sont effectuées a une influence directe sur l'ampleur du désherbage manuel et donc sur le résultat économique de la culture.